

PRESENTATION DE L'APPLICATION NUMERIQUE « QUESTIONS DE LAICITE »

1 – Contexte

- **2013** : loi de d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Article L 111-1 du Code de l'Éducation : « Outre la transmission des connaissances, **la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République**. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité... »
- Grand plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République initié par le MEN le **22 janvier 2015** à la suite des attentats du début janvier.

Existence d'un groupe académique « Laïcité » **depuis l'automne 2014**. Une partie du groupe académique (corps d'inspection, personnels de direction, service juridique du Rectorat) s'engage dans la production d'un vade-mecum sur la laïcité :

- **Début 2015**, le vade-mecum est opérationnel et pour le rendre plus accessible, décision est prise de le convertir en application numérique.
- **Fin de l'année scolaire 2014-2015** : l'application est opérationnelle

2 – Objectifs

- Fournir des ressources sur la laïcité, les valeurs de la République.
- Recenser les situations dans lesquelles la laïcité peut être mise en cause dans la vie de l'école, de l'établissement et apporter une réponse mobilisant des références juridiques et des conseils.
- Être en capacité d'apporter des réponses aux situations rencontrées dans les écoles et établissements.

➔ Application en conformité avec le livret « Laïcité » édité par la Dgesco

3 – Accès

Une application ouverte à l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale de l'académie avec une adresse en « ac-besancon.fr »

- Portail Internet Académique (PIA) avec identifiant et mot de passe.
- Télécharger le *widget* « Questions de laïcité » dans la rubrique « ressources » de la bibliothèque des *widgets*.
- Cliquer sur le *widget* « Questions de laïcité ».

4 – Une application organisée en 5 rubriques

- **Page d'accueil**

Quelques éléments de définition et quelques grands textes de référence sur la laïcité à l'École

- **Rubrique « Pédagogie de la laïcité dans les enseignements »**

Une petite dizaine de situations.

Exemples : « Contestation des contenus des programmes d'enseignement » ; « L'enseignant face aux théories complotistes »...

- **Rubrique « Pédagogie de la laïcité dans la vie de l'école, de l'établissement »**

Une vingtaine de situations.

Quelques exemples : « Port de signes religieux par des stagiaires GRETA » ; « Port de signes religieux durant les voyages scolaires » ; « Demande de menus spécifiques par les familles » ; « Respect du principe de laïcité par les parents dans les écoles et établissements »...

Pour chacune des situations (dans les enseignements ou dans la vie de l'école ou de l'établissement) une réponse est fournie comportant des éléments juridiques accompagnés le plus souvent de conseils en terme de posture et en terme d'anticipation le cas échéant.

- **Des ressources pour aller plus loin**

Sur la laïcité

Sur les valeurs de la République

Sur Education aux Médias, à l'Information et prévention de la radicalisation.

Sur Enseignement Moral et Civique et Parcours citoyen.

- **Rubrique « Poser une question »**

C'est l'aspect original et novateur de cette application.

Tous les personnels de l'académie peuvent poser une question concernant une situation qui n'apparaît pas dans la banque de données :

- Catégorie.
- Objet.
- Description de la situation.
- Question elle-même.

La question est aussitôt transmise à un petit groupe d'expertise issu du groupe académique « Laïcité, valeurs de la République » (dont les représentants du service juridique du rectorat) ; chacun des membres fournit des éléments de réponse organisés et étayés par le service juridique. La réponse est validée par le référent académique puis envoyée à la personne qui a posé la question.

Ce va et vient se fait en quelques jours sauf lorsqu'il est nécessaire de solliciter le service juridique du Ministère voire l'Observatoire de la Laïcité.

Une demande est effectuée auprès des services informatiques pour que l'application soit plus accessible, par exemple à partir de la page dédiée aux personnels sur le site de l'académie mais en conservant un accès nécessitant identifiant et mot de passe.

Gilles BULABOIS

IA-IPR Histoire et Géographie

Référent académique « Laïcité, valeurs de la République »